

Communauté de communes

**L'Orée de la Brie**

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 rue Léonard de Vinci  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

Accusé de réception en préfecture  
077-247700644-20251119-54-2025\_DeI-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2025  
Date de réception préfecture : 21/11/2025

## SEANCE DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

**N° 54-2025**

**Objet : Décision modificative N°2**

Vu la délibération N° 11-2025 en date du 05 mars 2025 portant adoption du Budget Primitif 2025,

Vu la délibération N° 29-2025 en date du 25 juin 2025 portant adoption de la Décision Modificative N°1,

Vu la note explicative de synthèse,

Vu l'avis conforme du comptable en date du 03 novembre 2025,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 07 novembre 2025,

Considérant la nécessité d'ajuster les recettes et les dépenses de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie en section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article unique : Approuve la décision modificative ci-dessous détaillée :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
21	020	21351	Installation Générales, agencement	+	525 868,90 €
21	020	21838	Matériel Informatique	+	1 000,00 €
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>					<b>526 868,90 €</b>
RECETTES					
040	020	2805	Concessions et droits similaires	+	2 299,81 €
040	020	28041581	Biens Mobiliers, Matériel et études	+	830,00 €
040	020	281351	Bâtiments publics	+	45 926,72 €
040	510	281351	Bâtiments publics	+	4 853,33 €
040	321	281351	Bâtiments publics	+	1 244,44 €
040	510	28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	+	156,51 €
040	321	28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	+	496,20 €
040	020	281828	Autres matériels de transport	+	3 484,46 €
040	020	281838	Autre matériel informatique	+	955,09 €
040	020	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	+	967,67 €
040	321	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	+	1 258,77 €
040	845	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	+	774,00 €
13	020	1328	Subvention Préfecture	+	463 621,90 €
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>					<b>526 868,90 €</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
042	020	6811	Dotation aux Amortissements	+	54 463,75 €
042	510	6811	Dotation aux Amortissements	+	5 009,84 €
042	321	6811	Dotation aux Amortissements	+	2 999,41 €
042	845	6811	Dotation aux Amortissements	+	774,00 €
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>					<b>63 247,00 €</b>
RECETTES					
74	020	74832	Attribution du fonds Départemental	+	63 247,00 €
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>					<b>63 247,00 €</b>

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 20 novembre 2025.

Le Président,  
Jean LAVIOLETTE



1 rue Léonard de Vinci  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le treize novembre deux mille vingt-cinq s'est rassemblé en son siège au 1 rue Léonard de Vinci à Brie-Comte-Robert.

### Etaient présents :

Mesdames BERNARDO (*arrivée avant la délibération N° 54-2025*), FERRER, LABRUYERE, LAFORGE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

### Etaient représentés :

Madame GIRAUD pouvoir à Madame LABRUYERE.  
Madame LOUISE-ADELE pouvoir à Madame FERRER.  
Monsieur BEZOT pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.  
Monsieur PENNEC pouvoir à Madame NOEL.

### Etaient absents excusés :

Madame BOYER et Monsieur CHEVALIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23** (*à la délibération N° 53-2025*) puis **24**

Membres excusés et représentés : **4**

Membres absents non représentés : **3** (*à la délibération N° 41-2025*) puis **2**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 17 septembre 2025.